

Fiche n°5

<i>Dénomination</i>	<i>Chef de Service de la Contractualisation et du Suivi</i>
<i>Position hiérarchique</i>	<pre> graph TD A[Direction de la coordination et du suivi de l'action des services déconcentrés] --> B[Division de la Coordination de l'Action Régionale] B --> C[<i>Chef de Service de la contractualisation et du suivi</i>] </pre>
<i>Mission</i>	<p><i>Assurer la préparation et le suivi du cadre de partenariat entre le Ministère et les services déconcentrés et veiller à l'accompagnement et à la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée.</i></p>
<i>Principales activités et tâches</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Accompagner la mise en œuvre des mesures prévues par les textes et les directives énoncés dans le cadre de la mise en application de la régionalisation avancée (charte de déconcentration, ...) ; ✚ Assurer le suivi des schémas référentiels directeurs des services déconcentrés ; ✚ Mettre en place un système de contractualisation reliant l'administration centrale aux services déconcentrés ; ✚ Assurer un suivi de l'activité des services déconcentrés ainsi que la remontée d'information ; ✚ Proposer toutes actions ou mesures de nature à promouvoir le rôle et le positionnement des services déconcentrés du Ministère ; ✚ Encourager le partage et l'échange de bonnes pratiques entre les structures régionales et centrales du Ministère ; ✚ Identifier et proposer à la hiérarchie les besoins en études, recherches, formations et autres interventions nécessaires au développement de l'action de la Direction ; ✚ Apporter l'appui méthodologique aux cadres de sa structure et veiller à l'enrichissement de leur portefeuille de compétences ; ✚ Participer à l'élaboration des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités du service et de la Direction. ✚ Déterminer les procédures d'action de sa structure, les optimiser, les faire valider et les documenter ; ✚ Etudier toute proposition émanant des services déconcentrés, visant à renforcer et développer leurs activités.
<i>Compétences clés</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Management des organisations ; - Coopération régionale ; - Esprit d'équipe et de partage ; - Communication et coordination ;

	<p>- Elaboration des contrats</p>
<p><i>Principaux résultats attendus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> * Accompagnement à la mise en œuvre des mesures prévues par les textes et les directives énoncés dans le cadre de la mise en application de la régionalisation avancée, assuré ; * Renseignement des schémas référentiels directeurs des services déconcentrés assuré ; * Contribution à la fixation, dans le cadre des contrats programmes avec les services extérieurs, des objectifs, des programmes de formation, des mesures d'accompagnement et des besoins en ressources humaines et matériels apportée ; * Suivi de l'activité des services déconcentrés ainsi que la remontée d'information, assuré ; * Actions ou mesures de nature à promouvoir le rôle et le positionnement des services déconcentrés du Ministère proposées ; * Partage et échange de bonnes pratiques entre les structures régionales et centrales du Ministère favorisé et encouragé ; * Besoins en études, recherches, formations et autres interventions nécessaires au développement de l'action de la Direction, identifiés et proposés à la hiérarchie, * Identification, documentation et diffusion des pratiques utiles et pertinentes assurées ; * Appui méthodologique apporté aux cadres de sa structure et veille sur l'enrichissement de leurs portefeuilles de compétences assurée ; * Reporting périodique et régulier réalisé et transmis aux responsables hiérarchiques ; * Procédures d'action de sa structure, déterminées, optimisés, validées et documentées ; * Proposition émanant des services déconcentrés, visant à renforcer et développer leurs activités, étudiées.